

■ **L'Amy AG**, précédemment à Zürich, CH-020-3919212-4 (FOSC du 22.01.2004, p. 19). Statuts primitifs du 12 juillet 1978 modifiés en dernier lieu le 3 novembre 2004. Siège transféré à Nyon, chemin Valmont 224, c/o ALR Fiduciaire A.L.Rummel S.A. La raison sociale est modifiée en **L'Amy SA (L'Amy AG) (L'Amy Ltd)**. But: commerce de montures de lunettes et de lunettes à soleil en tout genre, d'appareils optiques et de tout ce qui concerne l'optique. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 200 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Lamy Marc, Blickenstorfer Kurt et Walliser Manfred ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Nouvelle administratrice avec signature individuelle: Pollet Astrid, de Villarvolard, à Genolier. Signature individuelle est conférée à Durand Yves, de France, à Divonne-les-Bains (France), directeur. Budliger Treuhand AG n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: ALR Fiduciaire A.L.Rummel S.A., à Nyon.

Journal no 13092 du 16.12.2004
(02602844 / CH-020.3.919.212-4)